

Questions d'éthique

Information, technique et liberté

Voilà, à juste titre, une préoccupation constante à l'Esi¹. Cette fois, la réflexion² fut élargie au très vaste sujet de l'éthique vue sous l'angle de son application spécifique aux trois grands domaines que sont les sciences biologiques et médicales, l'environnement et le monde professionnel. D'abord apparue aux USA en 1960, l'éthique appliquée s'est peu à peu répandue en Europe. Elle a trouvé son essence dans le fait qu'un besoin impérieux de balises se faisait sentir dans chacun des domaines précités. Tout cas concret générant un dilemme moral constitue une question d'éthique appliquée. Chacun de nous peut donc y être confronté au quotidien.

Quelques illustrations nous éclaireront. L'approche anthropocentriste de la faune, par exemple, n'accorde de valeur qu'aux entités naturelles dont la production et l'utilisation sont bénéfiques aux humains. En appliquant ce principe à la lettre, William Baxter auteur de «People or Penguins : The Case for Optimal Pollution», affirme que s'il prête de l'importance aux pingouins c'est uniquement parce qu'ils apportent un plaisir d'ordre esthétique aux hommes qui aiment voir déambuler ces charmants oiseaux sur la banquise. Ce faisant il met la nature au service de l'homme et ne la protège pas pour elle-même. Dans ce cas précis, l'éthique de l'environnement peut au contraire orienter le choix vers le respect de la vie animale en tant que telle, en dehors de tout concept d'agrément pour l'homme, sans pour autant basculer dans l'extrême inverse.

En 2007, l'expérimentation d'arbres transgéniques, modifiés dans le but de produire plus de cellulose et d'éthanol, fut interrompue par un moratoire international craignant la mise en péril de la biodiversité. Organisées à grande échelle, ces plantations risquaient en effet de polluer les forêts naturelles via la pollinisation. Le principe de précaution prima donc sur l'intérêt des papetiers et des fabricants de biocarburants. À l'opposé, Vincent Chiang spécialiste mondial des forêts, affirma que la parfaite maîtrise de la biotechnologie dans ce domaine constituait un garde-fou imparable, à tel point qu'il s'attela à accélérer la croissance de ce type d'arbre. Ce processus de manipulation restant au point mort aux USA, Vincent Chiang s'orienta vers les pays du sud et notamment le Brésil qui donna son aval pour effectuer des tests d'eucalyptus génétiquement modifiés. À cet état de fait, on peut opposer l'affirmation de la biologiste Claire Williams : **« On ne peut pas faire quelque chose juste parce qu'on sait la faire »**.

Lors de l'implantation de multinationales dans un pays pauvre, l'intérêt de la firme est généralement d'y trouver une main d'œuvre bon marché. L'argumentation utilitariste³ dit qu'il vaut mieux donner du travail plutôt que rien. Du point de vue de l'éthique, seul ce dernier argument devrait entrer en ligne de compte, en ne servant jamais bien entendu de prétexte à l'exploitation.

Enfin, pensons à «L'homme augmenté». En 1998 le chercheur britannique en cybernétique Kevin Warwick s'implanta une puce électronique dans l'avant-bras. Lorsqu'il bougeait la main, les signaux nerveux provenant de son cerveau étaient en partie interceptés par la puce, puis transmis à un ordinateur actionnant une main robotisée. Plus tard il affina le système et le connecta à un système du même type implanté chez son épouse. Puis il ambitionna de « coupler » son cerveau à celui d'un autre humain également via des implants. Son épouse sembla nettement moins enthousiaste à cette idée. Dans cette perspective «meilleuriste», l'homme ambitionnera-t-il de se modifier physiquement, mentalement et sensoriellement au risque de n'avoir plus que des visées hédonistes, de se transformer en cyborg ou de prolonger la vie au delà du raisonnable? Nul besoin d'être grands clercs pour deviner qu'outre les immenses progrès présents et à venir découlant de ces techniques, l'usage de ces dernières posent de graves questions éthiques et philosophiques. Au niveau des soins de santé, cela ne ferait qu'accentuer une société à deux vitesses déjà perceptible dans de nombreux pays.

Si l'on veut accorder à l'affirmation de Claire Williams toute la crédibilité qu'elle mérite, une éthique de la responsabilité rigoureuse s'impose afin de réguler les technologies touchant aux grands domaines évoqués ci-dessus. Dans cette optique, « Le principe responsabilité », ouvrage décisif signé Hans

Jonas, constitue une aide précieuse en matière d'éthique touchant aux technologies avancées. Le fil conducteur de ce livre au titre évocateur peut être mis en parallèle avec ce que l'on appelle en droit français « le principe de précaution », principe inscrit depuis 1995 dans la constitution française (Loi Barnier). Posséder un savoir qu'un tiers ignore délivre un pouvoir mais surtout engendre des responsabilités à l'égard de ce tiers créant ainsi une inégalité. Cette dernière est inhérente à la « responsabilité prospective » qui peut s'envisager soit comme un sentiment soit comme un principe. Envisagée en tant que sentiment, on peut lui opposer le fait que non soumise à des règles elle soit régie principalement par l'intensité des sentiments ressentis, la faille étant que cette intensité variera non seulement d'une sensibilité à l'autre mais aussi selon que la personne ou le peuple fragilisé sera proche ou situé à l'autre bout du monde. Le second écueil est d'envisager la situation sur un mode paternaliste.

Dans le milieu socioprofessionnel, la déontologie que chacun se doit de respecter peut entrer en conflit avec d'autres valeurs. Faut-il tirer la sonnette d'alarme lorsque de par son métier on est mis au courant de pratiques inacceptables voir dangereuses dans sa propre entreprise? Comment faire la part des choses entre le bien d'autrui et la crainte de perdre son emploi, sa tranquillité et celle de sa famille? Selon la pensée du philosophe Emmanuel Kant, la seule voie possible est d'accomplir son devoir et de dire la vérité quelles qu'en soient les conséquences pour soi ou pour les autres. L'ordre sacré de la raison doit primer sur tout le reste. À l'opposé, notre contemporain le philosophe utilitariste John Smart, considère qu'un mensonge individuel dans une situation donnée peut parfois être la moins mauvaise solution pour assurer un maximum de bonheur à un maximum d'humains. Dire la vérité constamment rendrait la vie en société tout aussi insupportable que de mentir en permanence, l'une, blessant ponctuellement chaque être et l'autre sapant toute confiance pourtant indispensable aux échanges humains.

Aux prises avec un dilemme d'ordre moral, il ne me semble pas que l'approche kantienne nous soit d'un grand secours. Son extrême rigidité ne cadre pas me semble-t-il avec l'infinie complexité de l'esprit et du ressenti humain. L'utilitarisme me paraît plus proche de nous. Il suppose que l'on évalue les conséquences d'un acte en termes d'avantages et d'inconvénients, de plaisir et de souffrance. On pourrait être tenté de la taxer de philosophie accommodante. Pourtant face à certaines situations la réflexion sera ardue et le choix cornélien alors que l'approche kantienne respectée à la lettre nous délivre de toute réflexion. Si l'intégrité physique ou morale d'une ou plusieurs personnes est gravement mise en danger, il ne devrait pas y avoir à hésiter à les protéger. Mais le conditionnel reste de mise car tant d'émotions peuvent se bousculer en nous avec en chef de file, la peur. L'évocation du courage exceptionnel dont a fait preuve Jeffrey Wigand, chimiste américain au sein d'une firme de cigarettiers, pour rompre l'omerta et dénoncer publiquement l'ajout calculé de substances augmentant l'assuétude au tabac, me touche particulièrement. Quel dommage que le film «Révélations» inspiré de ces faits réels n'ait pas provoqué une véritable onde de choc, car il constituait à lui seul, je crois, la plus efficace de toutes les campagnes de lutte contre les dangers du tabagisme, de par son éclairage scientifique fouillé, mais aussi de par l'élan de détermination qu'aurait pu susciter l'immense courage et l'abnégation de cet homme qui a fait éclater la vérité aux dépens de sa vie professionnelle et privée, preuve que même appliquée sous son aspect le plus noble, l'utilitarisme n'atteint pas toujours le but qu'il s'était assigné. Pour les cas plus simples et moins dramatiques, je veux croire que la bienveillance est, en de nombreuses occasions, notre meilleure conseillère.

Hélène Musso

Ecole supérieure d'Informatique (ESI)

¹ *Esi : Ecole Supérieure d'Informatique – Haute Ecole de Bruxelles (www.heb.be/esi)*

² *Lors de la conférence donnée par Pierre-Frédéric Daled, docteur en philosophie et lettre, chercheur à l'ULB, dans le cadre des après-midi « Informatique et société » de l'ESI (http://www.heb.be/esi/infosoc_fr.htm)*

³ *Utilitarisme : doctrine ou attitude morale qui considère que l'«utile ou ce qui peut apporter le plus grand bonheur» doit être le principe suprême de notre action (dictionnaire Larousse de philosophie).*